



Régularisé une situation avec le rsi tres urgent

Par nanou, le **25/02/2011** à **12:26**

Bonjour,
depuis des mois je me bat avec le RSI pour le calcul de mes cotisations qui sont fausse avec mon épouse nous avons choisis le partage de bénéfice par moitier

les somme perçus par le RSI pour les cotisations de mon épouse
et non déduite des miennes s'élève a ce jour

3ème et 4ème trimestre 2010 plus pénalité 1458€

1er mensualité 2011 320€

total perçus et non déduit total 1778 €

tous les mois le RSI continue les prélèvement de 1521€ pour moi et de 320€ pour mon épouse
le calcul est toujours faux

ma survie et celle de mon entreprise sont en jeux,
que faire personne ne sait même pas les employeurs du RSI qui me disent qu'on est des
centaines dans ce cas, après des appels, des lettres recommandés, et mes déplacements
rien n'y fais mais mon banquier ne veux plus attendre lui, ais-je une solution ?

je suis désespéré je suis en train de tout perdre comme beaucoup d'autres petits
commerçants si vous pouvez m'aider me conseiller je vous en remercie d'avance

cordialement